

N'est-il pas nécessaire, alors, que tous coopèrent à l'œuvre déjà commencée? N'est-il pas opportun, alors, que l'unité réalisée se manifeste dans tous les domaines, afin de poursuivre efficacement le travail accompli depuis septembre dernier? Notre pays est trop grand, il est trop beau pour que nous le laissions se diviser, se désunir au moment où notre unité doit être la plus forte. La nation est un corps vivant dont tous les mouvements sont solidaires, et celui qui tenterait de briser cette solidarité, au moment où elle est essentielle, commettrait un acte de trahison.

L'œuvre commencée doit être continuée efficacement et l'union sacrée qui s'est réalisée à l'occasion de la guerre doit être maintenue. Aussi devons-nous vouer toutes nos énergies à atteindre ces deux objectifs, sans lesquels nos efforts seraient, à mon avis, complètement inutiles. Ces deux buts sont solidaires l'un de l'autre. Le premier ne peut être atteint sans l'existence du deuxième.

Pour atteindre ce premier but, je soumets qu'il est impérieux que le Gouvernement maintienne la politique qu'il a énoncée lors de la déclaration de la guerre, et qu'il a exécutée depuis, avec énergie et décision. Cette politique a pris en considération les méthodes les plus efficaces d'exercer l'effort canadien et d'aider nos alliés.

Puis-je tout spécialement mentionner l'action de notre pays dans l'élaboration et le développement du grand projet concernant les forces aériennes du Commonwealth? L'expérience des derniers jours a démontré la nécessité impérieuse d'une puissante flotte aérienne, et l'activité du Canada dans ce domaine devra être d'une importance vitale dans l'issue du présent conflit.

Je désire aussi féliciter le Gouvernement de n'avoir rien négligé pour assurer et maintenir notre situation financière et économique. Notre coopération à la cause alliée ne sera utile qu'en autant que nous serons une nation forte, non seulement au point de vue moral, mais aussi au point de vue économique. La présence d'un pays en banqueroute aux côtés des nations alliées serait un passif et non pas un actif pour la cause que nous défendons.

De plus, le Gouvernement devra appliquer les mesures nécessaires pour que la vie normale de la nation soit ébranlée le moins possible par le choc de la guerre. Déjà, des lois ont été adoptées qui ont empêché l'exploitation que le consommateur canadien connut de 1914 à 1918. Dans le même but, le Gouvernement a soustrait l'administration du ministère de la Défense nationale au favoritisme politique. Par l'entremise de la Banque du Canada, le crédit du pays a été

stabilisé. Sans doute, d'autres mesures devront être adoptées au fur et à mesure que certains problèmes se présenteront. La conduite efficace de la guerre exigera incontestablement des sacrifices de la part du peuple canadien, qui devra consentir à des restrictions de toutes sortes, mais les sacrifices en commun sont un gage d'union, et nous avons le droit d'espérer que la nation canadienne sortira de la guerre plus forte et plus unie.

Ce deuxième objectif, le maintien de l'unité canadienne, nous devons le réaliser et le préserver, si nous voulons assurer l'avenir de notre pays. Le Canada doit rester uni. Nous sommes en guerre librement et volontairement. L'effort du Canada est volontaire et devra rester volontaire. Les suggestions contraires, qui se font dans certains milieux isolés, conduiraient à une catastrophe.

Le Canada combat pour défendre la morale internationale, l'inviolabilité des traités, le respect des engagements sacrés. Il ne laisserait jamais violer impunément les engagements solennels que nos hommes publics ont donnés à la nation.

Il faut que rien ne se fasse, il faut que rien ne se dise qui puisse briser l'unité nationale. De grâce, monsieur l'Orateur, ne répétons pas les erreurs de la dernière guerre et agissons de sorte qu'une fois le conflit terminé nous continuions à être une nation homogène.

N'oublions pas que nous sommes d'abord Canadiens et que nous devons penser et agir en Canadiens. A ce sujet, qu'il me soit permis de rendre hommage à la mémoire d'un homme dont la disparition a grandement affecté toute la nation canadienne: lord Tweedsmuir. Après quelques années seulement parmi nous, il avait réussi à nous comprendre et à nous aimer, et son passage au Canada aura eu l'effet de donner à plusieurs des leçons de réel patriotisme. Lord Tweedsmuir disait un jour que le premier devoir de loyauté d'un Canadien était envers le Canada. Je crois que c'est là l'esprit qui doit animer tous les membres de la Chambre au cours du prochain Parlement.

Il est une autre tâche qui incombe au Gouvernement dans les circonstances présentes, c'est de préparer le terrain pour la période d'après-guerre. Là encore, nous devons tirer une leçon de la dernière guerre. Si la participation au conflit européen crée des problèmes d'un ordre particulier, le retour à la vie normale, une fois la guerre finie, est peut-être aussi difficile.

Je disais tout à l'heure que la présence d'un grand nombre de jeunes députés devrait aider à la solution des problèmes nationaux. Les problèmes d'après-guerre doivent retenir leur attention particulièrement.